

GRATUIT · À PARTAGER

Dix règles pour des assemblées qui décident



Syndic, coopérative, association, club, conseil : ce qu'il faut adopter à la prochaine réunion, expliqué simplement.

D'après *Le code chérifien*, d'Omar Cherkaoui, Ph. D. · jaydanconseils.com

POURQUOI CES RÈGLES

Le problème n'est pas les gens. C'est la règle qui manque.

L'assemblée crie deux heures et ne décide rien. Le rapport est validé sans être lu. Le procès-verbal finit au tribunal. On accuse des personnes ; il manquait une règle sur la manière de débattre.

Le Maroc a une tradition de concertation, la *shoura*. Ces dix règles lui donnent une forme écrite. **Aucune loi n'est nécessaire** : l'assemblée les adopte elle-même, en ouverture de séance.

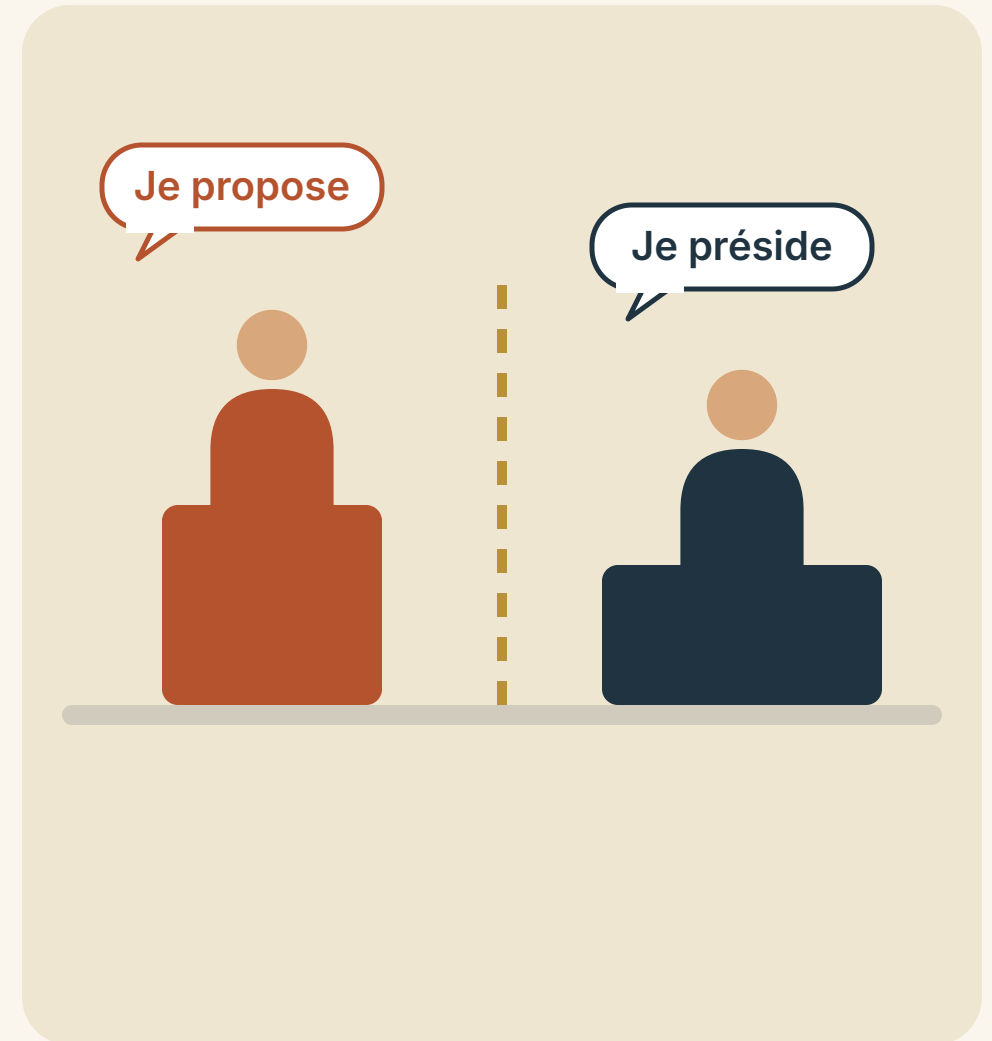
01

RÈGLE 1

Celui qui préside n'est pas celui qui propose

La séance est conduite par un membre élu pour cela. Si le chef veut défendre son projet, il laisse la présidence le temps de le faire.

En copropriété, c'est déjà la loi : le syndic ne peut pas présider l'assemblée.



02

RÈGLE 2

Le président est un arbitre, pas un joueur

Pendant la séance, il ne défend rien. Il donne la parole, dit si une proposition est recevable, met aux voix et proclame le résultat.

Comme l'arbitre d'un match : il fait respecter la règle, il ne marque pas de but.



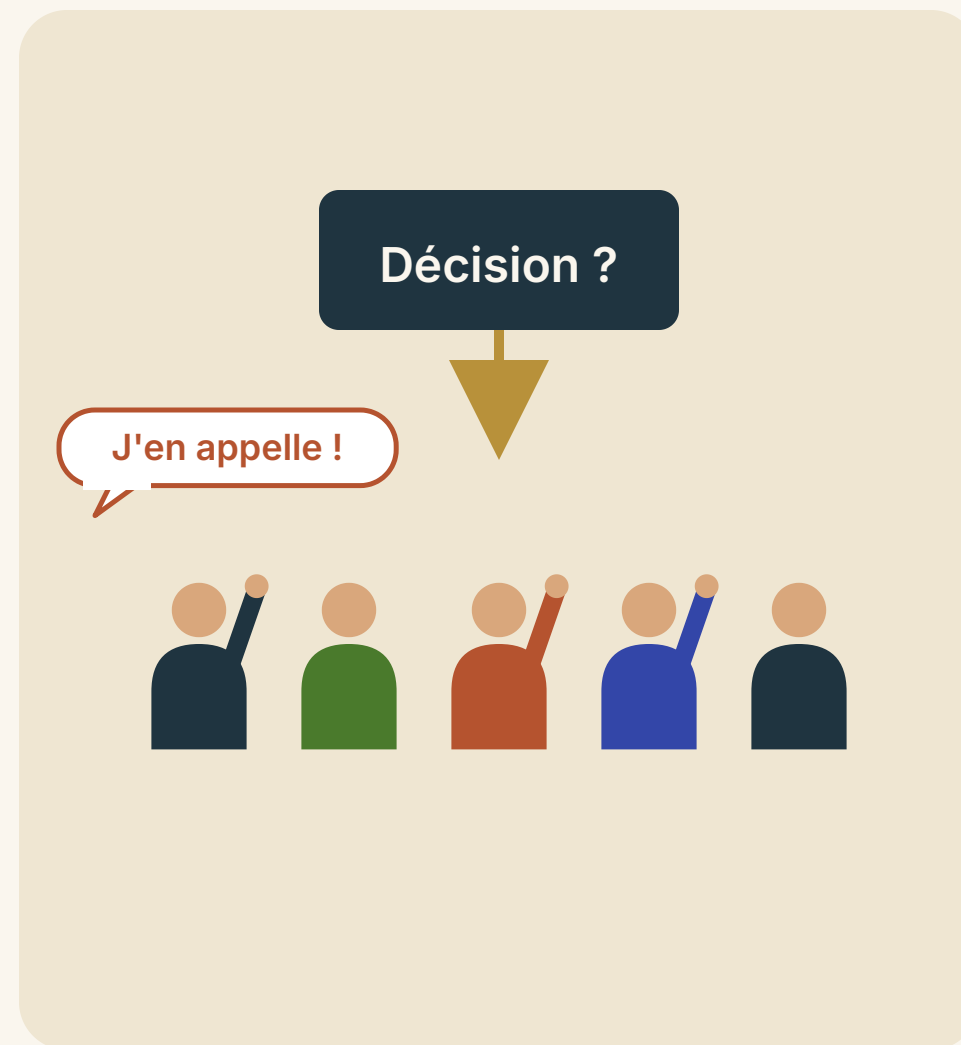
03

RÈGLE 3

On peut faire appel du président

Un membre conteste une décision du président, un autre l'appuie : l'assemblée tranche aussitôt, sans débat.

Le président n'est pas le dernier juge de sa propre conduite.



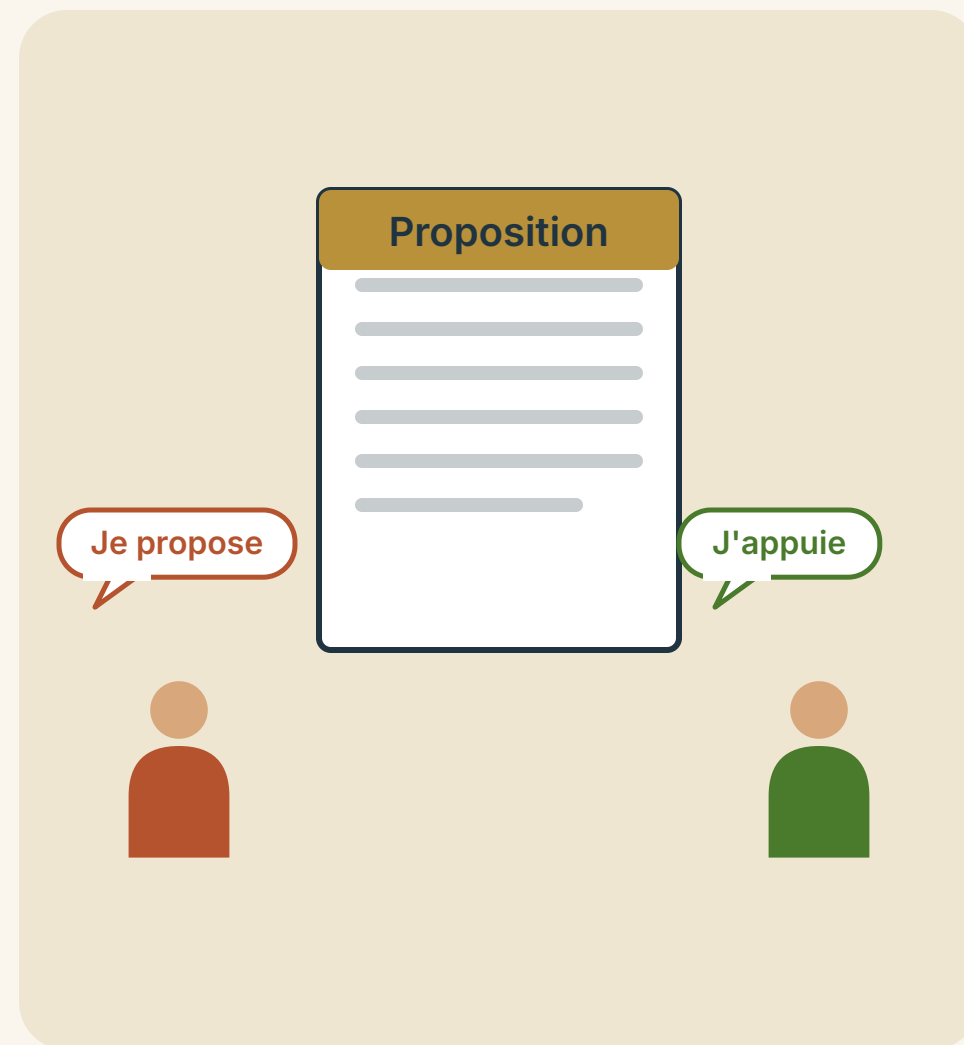
04

RÈGLE 4

Une proposition écrite, appuyée, lue

On ne discute que d'un texte écrit, soutenu par un second membre et lu à voix haute. Une seule proposition à la fois.

Deux heures « sur l'ascenseur » sans texte écrit, c'est deux heures pour rien.



05

RÈGLE 5

Amender plutôt que rejeter

Toute proposition peut être modifiée. On vote d'abord le sous-amendement, puis l'amendement, puis le texte modifié.

« Remplacer “à parts égales” par “selon les quotes-parts” » : l'objection devient une contribution.

Répartir ~~à parts égales~~
selon les quotes-parts



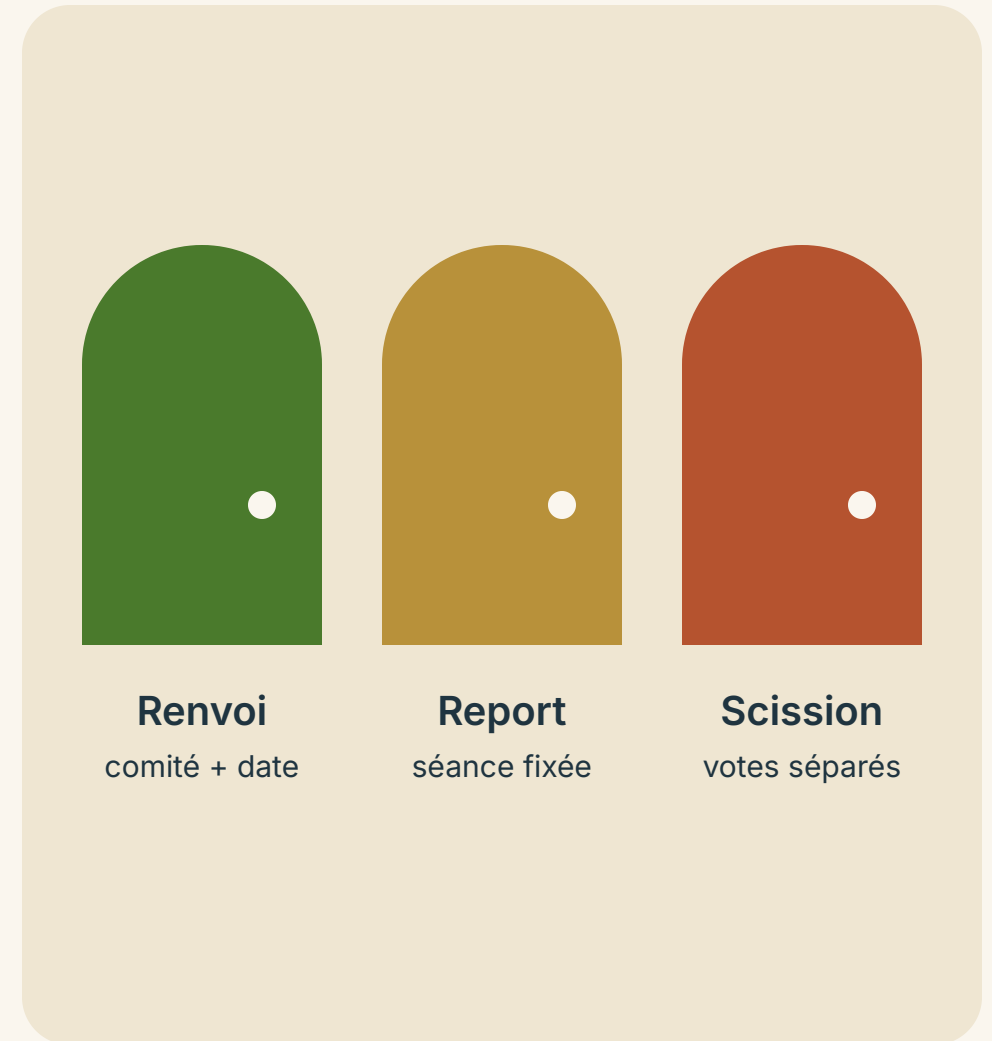
06

RÈGLE 6

Trois sorties honorables

Une question peut être renvoyée à un comité avec mandat et date, reportée à une séance fixée, ou coupée en plusieurs votes.

Le renvoi avec une date n'est pas un enterrement : c'est une promesse datée.



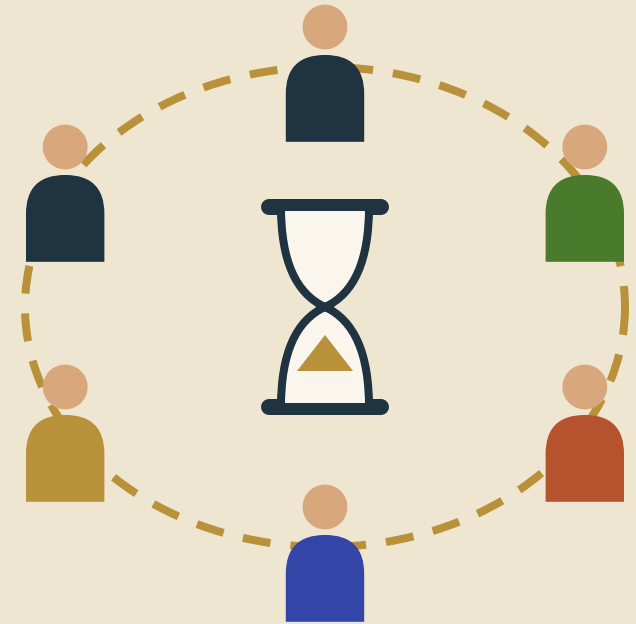
07

RÈGLE 7

La parole tourne

On parle de la question en discussion, et de rien d'autre. Chacun parle une fois avant qu'un autre parle deux fois, avec le même temps pour tous.

Les jeunes, les femmes, les petits propriétaires prennent enfin la parole.



3 minutes chacun · une fois avant deux

08

RÈGLE 8

Qui a un intérêt le dit, et sort

Le membre qui a un intérêt personnel dans la question le déclare avant le débat et quitte la salle pendant la discussion et le vote.

La règle protège aussi celui qui sort : on ne pourra rien lui reprocher.



09

RÈGLE 9

Tout se compte, tout s'écrit

Liste des votants arrêtée avant la séance, voix comptées par des scrutateurs, résultat chiffré et objections de la minorité au procès-verbal.

« Adopté à la majorité » n'est pas un résultat. « 31 pour, 7 contre, 2 abstentions » en est un.

Procès-verbal	
Pour	31
Contre	7
Abstentions	2

10

RÈGLE 10

Ces règles sont les nôtres

L'assemblée les adopte par un vote, là où la loi et les statuts ne disent rien. Elle peut les suspendre aux deux tiers ou les modifier.

Une règle que l'on s'est donnée, on peut l'invoquer contre son président.



EN RÉSUMÉ

Les dix règles sur une page

1 Celui qui préside n'est pas celui qui propose

3 On peut faire appel du président

5 Amender plutôt que rejeter

7 La parole tourne

9 Tout se compte, tout s'écrit

2 Le président est un arbitre, pas un joueur

4 Une proposition écrite, appuyée, lue

6 Trois sorties honorables

8 Qui a un intérêt le dit, et sort

10 Ces règles sont les nôtres

ET MAINTENANT ?

Proposez ces règles à votre prochaine assemblée.

Une résolution au premier point de l'ordre du jour suffit.

Pour aller plus loin : le livre, les modèles gratuits de convocation et de procès-verbal, ou un accompagnement.

jaydanconseils.com · contact@jaydanconseils.com